

Procès-verbal de la 10e Assemblée générale de la Société géologique suisse

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Eclogae Geologicae Helvetiae**

Band (Jahr): **2 (1890-1892)**

Heft 5

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

C

PROCÈS-VERBAL

de la X^e Assemblée générale de la Société géologique suisse,

au Lycée de Fribourg,

le 20 août 1891, à 8 heures du matin.

Présidence de M. le professeur E. RENEVIER, président.

Sont présents environ 15 membres.

1. Le procès-verbal de l'assemblée précédente étant déjà imprimé dans le N^o 2, t. II des *Eclogæ*, et se trouvant entre les mains de tous les membres, ne sera pas lu. Il est considéré comme adopté.

2. Le président lit le *Rapport du Comité* sur la marche de la Société dans le courant de l'année écoulée.

3. Le *Rapport des vérificateurs* des comptes portant sur les deux années 1889-1890 et 1890-1891 est lu et adopté.

Il est décidé toutefois que l'excédent de recettes, dont la commission de vérification avait proposé de capitaliser 500 fr., restera dans le fonds de roulement à la disposition du caissier, étant donné que cet excédent n'est qu'apparent, plusieurs comptes n'étant pas encore payés.

4. Le projet de *Budget* pour 1891-1892 présenté par le Comité est approuvé. Dépenses prévues : 1000 fr.

5. *Renouvellement du Comité.* Il est procédé à cette opération au scrutin secret.

L'ancien Comité est réélu en entier pour trois ans ; savoir, par ordre alphabétique :

MM. EDM. DE FELLEBERG, à Berne.

Prof. ALB. HEIM, à Zurich.

D^r AUG. JACCARD, au Locle.

Prof. F. MÜHLBERG, à Aarau.

Prof. E. RENEVIER, à Lausanne.

L. ROLLIER, à Bienne.

D^r CARL SCHMIDT, à Bâle.

6. *Vérificateurs des comptes pour 1891-1892.* Sont désignés : MM. H. GOLLIEZ, professeur à Lausanne (pour une année), et HANS FREI, à Berne, à nouveau (pour deux ans).

7. *Les Excursions géologiques* dans les Préalpes de la Gruyère et du Pays-d'Enhaut promettent d'être assez fréquentées. La liste des participants renferme les noms d'une quinzaine de personnes.

8. La *Présidence* de la séance scientifique est offerte par acclamation à M. le conseiller aulique C. BRUNNER-DE WATTENWYL. Sont désignés comme *secrétaires* MM. H. SCHARDT et L. DUPARC.

Le secrétaire, D^r H. SCHARDT.

COMMUNICATION

Le *Congrès géologique international*, siégeant le 1^{er} septembre 1891 à WASHINGTON a décidé de prier la Suisse de se charger du prochain Congrès, pour l'année 1894. Il a nommé pour cela un Comité d'initiative composé de MM. RENEVIER, HEIM, BALTZER, LANG, GOLLIEZ et SCHMIDT.

Ce Comité s'est réuni à Berne le 23 novembre 1891, avec le Comité de la Société géologique suisse. D'un commun accord il a été décidé d'accepter cette mission, honorable, mais un peu lourde, pour un petit pays comme le nôtre.

La ville de **Zurich** a été désignée comme lieu de réunion du Congrès de 1894.

On a constitué un *Comité d'organisation* de 25 membres représentant les diverses parties de la Suisse. La liste en sera communiquée plus tard, après leur acceptation.

Le bureau du dit Comité d'organisation a été composé comme suit :

Président : E. RENEVIER, prof., Université de Lausanne.

Vice-présid. : ALB. HEIM, prof., Polytechnicum de Zurich.

Secrétaire : H. GOLLIEZ, prof. Université de Lausanne.
